



INVITATION

6^{ème} manche du Challenge du Loiret



DIMANCHE 15 OCTOBRE 2017
A LA CHAPELLE SAINT MESMIN





INVITATION

CHALLENGE DU LOIRET DE BMX 2017 Dimanche 15 octobre 2017

Le Bi Club Chapellois est heureux de vous inviter à la 6^{ème} manche du Challenge Départemental du Loiret de BMX organisée, sur son circuit, le dimanche 15 octobre 2017

Les horaires :

- 14h - 14h30 : Accueil des compétiteurs et contrôle des engagements.
- 14h30 - 15h30 : Essais officiels
- 15h30 - 17h30 : Compétition
- 17h45-18h15 : Remise de récompenses

Attention, ces horaires sont fournis à titres indicatifs et pourront être modifiés en fonction des effectifs.

Montant des engagements :

- Pilotes jusqu'à benjamin inclus 3,00 €
- Pilotes minime et cadet 6,50 €
- Pilotes juniors et + 10,50 €

Catégories

- Les catégories seront les suivantes :
Pré licence garçons – filles ; Poussins garçons - filles ; Pupilles garçons – filles ; Benjamins garçons – filles ; Minimes garçons – filles (Minimes et +) ; Cadets garçons ; Juniors et + garçons ; Cruiser (25 ans / 39 ans); Cruiser (40 ans et +)
Cruisers

La répartition dans les catégories est définie par le cahier des charges du Challenge du Loiret 2017.

- **Les pédales automatiques sont interdites pour toutes les catégories.**

Récompenses :

- Les 3 premiers des groupes 1, 2 et 3 ainsi que tous les pilotes pré licenciés et poussins seront récompensés.

Encadrement :

Chaque club doit fournir 4 personnes (dirigeants et parents de pilotes seront les bienvenus) pour l'encadrement de la compétition.



Inscriptions :

Les inscriptions devront être enregistrées par le club sur le site régional dédié, impérativement avant **le samedi 7 octobre 2017** (20 heures dernier délai) à : <http://maj.ffc.fr/maj/index.asp>

Possibilités de retrait de pilotes blessés jusqu'au mercredi 11 octobre 2017 en remplissant le formulaire dédié et en l'envoyant par mail à : cro_ffc@club-internet.fr
Pas d'inscriptions le jour de la course.

Localisation du circuit :

- Le circuit se situe en bord de Loire, à l'extrémité ouest de La Chapelle St Mesmin, au bout de la rue de Vaussoudun (itinéraire fléché à partir de la voie principale traversant la ville) :



Dans l'attente d'avoir le plaisir de vous recevoir, nous vous adressons nos cordiales salutations.

Pour le Bi Club Chapellois,
Bernard BOUTIN